

## *Critères d'évaluation et de sélection des variantes*

<u>Critères de sélection des variantes</u>	Tracé dans l'axe de l'autoroute 15	Tracé préliminaire	Tracé recommandé	Variante proposée par la Ville de Candiac
<b>Objectifs de continuité, de fluidité et de sécurité</b>	Non	Oui		
<b>Empiètement en zone blanche</b>	Léger (quelques acquisitions)	Oui – déstructuration partielle de la zone sise au sud de la voie ferrée à l'est de l'autoroute 15		
<b>Superficie de terres agricoles directement soustraites</b>	Aucune	27,4 hectares	22,9 hectares	+ ou – 28 hectares
<b>Isolement d'une partie de la zone agricole permanente</b>	Non	33,7 hectares	16,0 hectares	+ ou – 85,5 hectares